

Il va falloir réduire la générosité de la protection sociale en France, quelles que soient les résistances

Les dépenses de protection sociale en France représentent 32,3% du PIB, contre 26,5% du PIB dans l'ensemble de l'Union européenne.

Même si ce choix suscite beaucoup de résistances, il va falloir réduire la générosité de la protection sociale en France pour plusieurs raisons :

- le problème de compétitivité que fait apparaître la forte pression fiscale qui finance la protection sociale ;
- l'évolution de la démographie, avec le vieillissement qui va accroître spontanément les dépenses de retraite et de santé ;
- la faiblesse de la croissance qui réduit les ressources fiscales disponibles pour financer la protection sociale ;
- le besoin d'investir davantage (dans la transition énergétique, le numérique, la formation, l'industrie de l'armement) qui amènera à remettre en cause l'affectation de l'argent public en faveur de la protection sociale.

Patrick Artus

Conseiller économique senior

patrick.artus-ext@ossiam.com

✕ @PatrickArtus

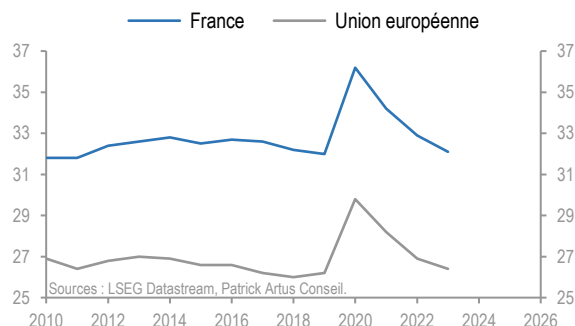
📺 Patrick Artus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

En France, dépenses sociales élevées et en conséquence pression fiscale forte

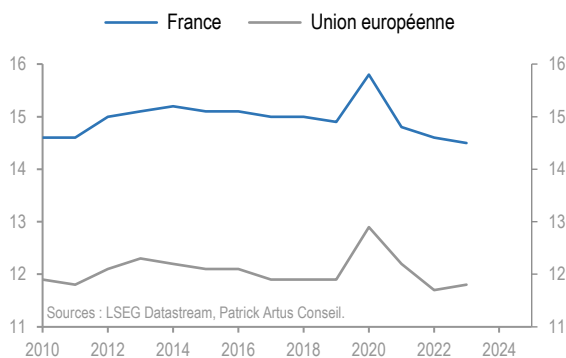
Les dépenses de santé et de protection sociale, en 2023, représentent en France 32,2% du PIB, contre 26,5% du PIB dans l'ensemble de l'Union européenne (Graphique 1).

Graphique 1
Dépenses publiques de santé et de protection sociale
(en % du PIB valeur)

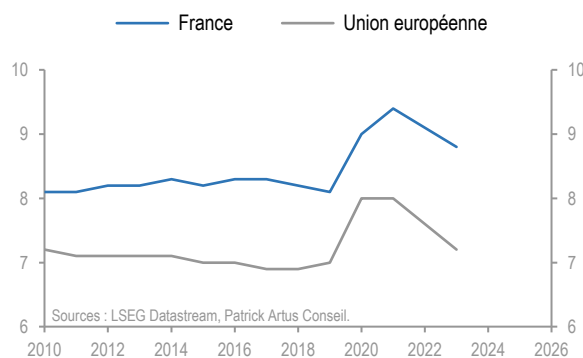


Cet écart résulte essentiellement du poids des dépenses publiques de retraite et de santé (Graphiques 2a/b).

Graphique 2a
Dépenses publiques de retraite (en % du PIB valeur)

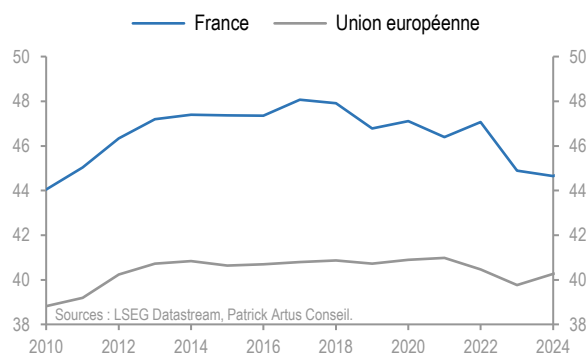


Graphique 2b
Dépenses publiques de santé (en % du PIB valeur)



La conséquence inévitable du poids élevé des prestations sociales en France est le niveau élevé de la pression fiscale (Graphique 3).

Graphique 3
Pression fiscale (en % du PIB valeur)



Clairement, cette pression fiscale élevée génère un problème de compétitivité pour la France, puisqu'en particulier elle accroît le coût du travail (Tableau 1).

Tableau 1 : Coût horaire moyen par salarié dans l'industrie manufacturière (2024, en euros)

Pays	Coût horaire moyen (en euros)
Allemagne	48.3
France	46.3
Italie	31.7
Slovénie	27.8
Espagne	27.2
Slovaquie	18.1
Croatie	17.0
Portugal	15.7
Pologne	15.5
Hongrie	14.6
Roumanie	10.7
Bulgarie	9.0

Source : OIT.

Cette perte de compétitivité coût est une première raison pour laquelle il serait efficace de réduire le poids de la protection sociale en France.

Le vieillissement démographique va fortement accroître encore le poids de la protection sociale

Le vieillissement démographique apparaît d'abord **en réduisant le ratio du nombre de cotisants aux systèmes de retraite au nombre de retraités**.

Ce ratio est de 1,67 en 2025, et il tomberait à 1,2 en 2050, d'après le Conseil d'orientation des retraites. Cela explique que le déficit, à règles inchangées, des régimes de retraite atteindrait 35 milliards d'euros en 2045 (d'après la Cour des Comptes). **Le vieillissement démographique va aussi entraîner une hausse des dépenses de santé**, qui sont beaucoup plus élevées pour les personnes âgées que pour les jeunes (Tableau 2).

Tableau 2 : France : dépenses de santé par tranche d'âge (en euros par an)

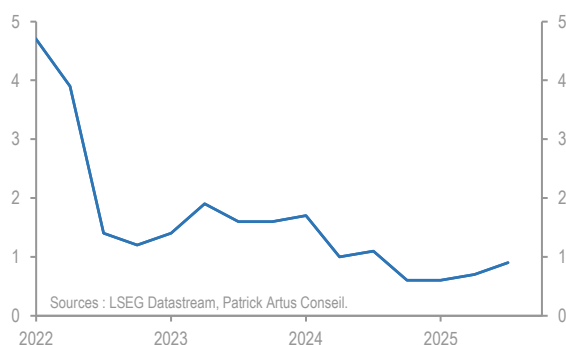
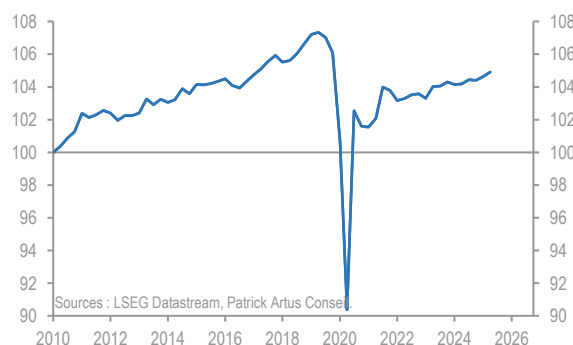
Tranche d'âge	Dépenses en euros
0-1	2135
2-16	870
17-59	1802
60-74	4195
75-79	6448
plus de 80	8355

Source : Sécurité sociale.

Dès 2025, le déficit de la sécurité sociale atteint 23 milliards d'euros. On voit que **les évolutions démographiques vont entraîner, s'il n'y a pas de réforme, une progression des dépenses de protection sociale nettement plus rapide que la croissance du PIB en valeur**.

Faiblesse de la croissance

La croissance en volume est faible en France depuis la crise du Covid, en raison du recul de la productivité par tête (Graphiques 4a/b), et **il en résulte une faiblesse du niveau des recettes fiscales**, et donc une capacité réduite à financer une protection sociale généreuse.

Graphique 4a
France : PIB (volume, GA en %)Graphique 4b
France productivité par tête (100 : 2010.T1)

Besoin d'accroître l'investissement

On sait que la priorité en ce qui concerne l'affectation de l'argent public devrait être de financer une hausse de l'investissement :

- dans la transition énergétique ;
- dans le numérique ;
- dans la formation (pour redresser les compétences de la population active) et dans l'éducation (pour redresser le niveau des jeunes) ;
- dans l'industrie de l'armement.

Si l'argent public doit être davantage dirigé vers l'investissement, il ne peut plus être autant dirigé vers le financement de la protection sociale.

Synthèse : même si les Français rejettent cette idée, il va falloir réduire la générosité de la protection sociale

Les enquêtes d'opinion montrent qu'une grande majorité des Français rejettent la sous-indexation des retraites sur les prix ou la réduction des dépenses de santé (au travers par exemple d'une hausse des franchises, de la somme restant à charge des personnes).

Mais la générosité très forte de la protection sociale en France ne pourra pas subsister dans le futur en raison :

- de la perte de compétitivité qu'implique la forte pression fiscale qui finance les dépenses de santé ;
- du vieillissement démographique ;
- de la faiblesse de la croissance ;
- du besoin de consacrer davantage d'argent public à l'investissement.

Avoir des déficits publics plus élevés n'est pas possible, pas plus qu'accroître la pression fiscale en raison du problème de compétitivité induit.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.